

Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)



Contenu de la formation

Enseignement général (16 heures hebdomadaires)	Enseignement professionnel (14 heures hebdomadaires)
<p>Français,</p> <p>Histoire géographie,</p> <p>Mathématiques,</p> <p>Sciences,</p> <p>Langue vivante,</p> <p>Arts appliqués,</p> <p>EPS</p> <p>Accompagnement personnalisé</p>	<p>Pôle santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • biologie, microbiologie • ergonomie et soins <p>Pôle vie sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sciences médico-sociales • animation et éducation à la santé <p>Pôle vie quotidienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • services à l'usager • nutrition et alimentation <p>PSE (Prévention, santé, environnement)</p> <p>Economie — gestion</p>

Possibilité d'intégrer une section européenne « Allemand ».

En effectuant 4 semaines de stage dans un pays germanophone, ces élèves pourront obtenir le « **CERTIFICAT EUREGIO** »



Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

22 semaines réparties sur les trois années de formation dont :

- 12 semaines minimum auprès d'adultes non autonomes
- 10 semaines maximum auprès d'enfants

Après la formation

Le titulaire du Bac Pro ASSP aura la possibilité d'entrer directement dans la vie active ou pourra envisager une poursuite d'études (BTS, DUT, Concours dans le domaine de la santé et du social).



Attention, vaccination hépatite B obligatoire.